

PRÉSENTATION

Au Comité permanent des finances

Février 2016

Par

Beverley Smith

Activiste pour les droits des femmes et des enfants

Calgary

403-283-2400

bevgsmith@alumni.ucalgary.ca

Le nouveau gouvernement libéral a fait des promesses qui ont fait le bonheur de nombreuses familles et personnes soignantes au Canada. Je ne peux que me réjouir de l'attention que l'on accorde aux réalités des Canadiens, qui ont de la difficulté à gagner suffisamment d'argent pour nourrir leur famille en cette période économique difficile.

Il semble que le gouvernement soit à l'écoute et se centre sur les bonnes questions. C'est le moment d'investir. Les temps sont durs, mais il faut utiliser nos compétences et choisir nos priorités. Nous ne pouvons pas mettre les besoins fondamentaux en attente et nous ne pouvons surtout pas mettre les besoins des enfants en attente. Je me réjouis de la promesse de créer l'Allocation canadienne aux enfants et de réduire l'impôt pour la classe moyenne.

Je me réjouis également de l'objectif « d'investir dans les gens », parce que les citoyens sont la clé d'une société vibrante et fructueuse, non seulement pour leurs capacités relatives à l'emploi et au revenu, mais aussi pour leur esprit, leur soutien mutuel, leur créativité et leur résilience. Je suis heureuse de voir que le gouvernement a donné le ton avec l'accueil des réfugiés syriens. Un gouvernement qui mise uniquement sur la création d'emplois oublie un élément important qui permet aux gens de s'épanouir. Les nouvelles estimations relatives à la situation économique vont au-delà du PIB et tiennent compte de l'indice de bien-être, de bonheur et de durabilité écologique. On accorde maintenant une attention à la main-d'œuvre non payée, qui a toujours soutenu notre économie.

Je suis donc heureuse de savoir que vous investissez dans les gens par l'entremise des nouvelles prestations pour les soignants et des nouvelles prestations parentales, puisque le temps consacré à donner des soins à une personne dans le besoin n'est pas des vacances, mais un travail essentiel. Il permet au gouvernement d'économiser des milliards de dollars, puisque l'État n'a pas à financer tous les soins offerts aux jeunes, aux malades, aux personnes handicapées et aux aînés vulnérables dans un contexte institutionnel. Si nous permettons que ces soins soient offerts à la maison, dans des endroits informels qui permettent une plus grande souplesse et répondent mieux aux besoins de la population, alors nous mobiliserons les travailleurs du domaine des soins et leur donnerons une dignité, et nous travaillerons avec les familles pour que tous puissent s'épanouir.

Je me réjouis aussi de ce désir de stimuler la croissance et nous devons pour ce faire tenir compte des ressources de base : les gens. Il nous faut suffisamment de contribuables pour

maintenir la base fiscale, pour payer les primes de l'assurance-emploi et les primes de retraite, pour financer les écoles et offrir des soins médicaux universels et gratuits, tous ces programmes sociaux qui permettent au Canada de se démarquer à l'échelle internationale. Si ces programmes connaissent des difficultés, ce n'est pas parce qu'ils ont été mal conçus. Ils ont tout simplement été conçus en fonction d'une population qui se renouvelait à chaque génération; or, le taux de natalité a chuté et ne permet plus ce renouvellement. Nous avons besoin d'un plan économique qui valorise les enfants, qui encourage les personnes à en avoir et qui les aide à financer une partie des soins.

Dans une démocratie, il faut aussi encourager la liberté de choix dans toute sa diversité. Il serait insensé de ne financer qu'un seul type de soins des jeunes, tout comme il serait contraire à la volonté de la population de financer les soins aux aînés ou aux personnes handicapées dans un seul type d'établissement. La population qui veut la tolérance et le respect de ses choix en ce qui a trait aux droits des gais, à l'avortement et à l'éducation publique ou privée, qui ne fait pas de distinction entre les races, les religions ou les sexes et qui respecte tout le monde, veut aussi un gouvernement qui encourage divers modes de vie. Les personnes qui prennent soin d'un enfant à la maison, qui ont recours aux services d'une gardienne, d'une nourrice, d'un parent ou de grands-parents ou encore qui placent leur enfant en garderie devraient toutes être reconnues au même titre par le ministère des Finances. Tous les enfants ont la même valeur et ont droit aux mêmes avantages en vertu de la loi. Je vous félicite donc pour votre projet d'universalisation des prestations pour enfants et j'espère que la politique s'élargira pour tenir compte de tous les types de maternités et même offrir des prestations de naissance, sans condition relative au statut d'employé payé du parent.

Les personnes qui prennent soin d'un aîné à la santé fragile ou d'un membre de la famille handicapé et qui renoncent à un revenu pour ce faire méritent d'être reconnues. Cette reconnaissance ne doit pas se restreindre à un cadre de soins officiel.

Je suis très heureuse que votre gouvernement retourne au formulaire détaillé du recensement. En tant que chercheuse d'expérience dans le domaine des soins, je sais à quel point il est important d'avoir accès à des renseignements fiables recueillis par l'entremise d'un tel sondage. Nous avons été très frustrés de le perdre. En 1995, à Beijing, tous les membres des Nations Unies, y compris le Canada, ont promis de s'attaquer à la question du travail non payé et le Canada pourra respecter cette promesse grâce au formulaire détaillé du recensement.

Le recours à ces questions était une première au Canada. Elles ont permis de dévoiler une énorme composante de l'économie qui était auparavant invisible et ont aidé les législateurs à s'ouvrir les yeux sur la réalité des responsabilités au-delà de l'emploi payé et sur les vrais défis auxquels sont confrontés les ménages canadiens qui tentent d'atteindre un équilibre entre la carrière et la famille. Or, nous avons perdu ce formulaire détaillé et l'Enquête nationale auprès des ménages qui l'a remplacé ne posait aucune question sur le travail non payé. Nous avons donc perdu beaucoup et c'est très encourageant de le retrouver. Je vous félicite au nom de tous les chercheurs, mais aussi parce que la

population doit avoir l'occasion de vous faire part des défis auxquels elle est confrontée afin que vous puissiez créer des lois et politiques sociales qui répondent à leurs besoins.

Je suis très heureuse de savoir que vous informerez de manière proactive la population sur les prestations auxquelles elle a droit par l'entremise du système d'imposition. C'est une promesse révolutionnaire qui nous procure un grand soulagement. De nombreuses personnes n'ont pas l'anglais comme langue maternelle ni les mathématiques comme langue seconde. Elles se sentent facilement dépassées par les formulaires d'impôt et ne savent même pas comment trouver la catégorie qui correspond à leur situation sur le plan fiscal. Les personnes qui risquent de ne pas avoir accès aux prestations en raison de ces obstacles n'ont souvent pas non plus les moyens d'engager des conseillers professionnels pour les aider. Le Canada a mis sur pied de nombreux plans et programmes fiscaux formidables, mais ils sont peu utilisés parce que personne n'explique aux gens à quoi ils ont droit. Je suis heureuse de savoir qu'un gouvernement bienveillant leur expliquera à présent.

Nous reconnaissons l'expertise du ministre en matière de pensions à titre de ressource précieuse pour le Ministère. Depuis de nombreuses années, les aînés canadiens sont aux prises avec la pauvreté, surtout les femmes, qui vivent plus longtemps que les hommes et dont l'historique de travail payé a souvent été interrompu en raison d'obligations parentales. Le fractionnement des revenus a aidé de nombreux couples et a été très populaire dans les sondages. Toutefois, les aînés veufs et célibataires sont toujours vulnérables à la pauvreté et cela est étroitement lié au manque de reconnaissance des rôles dans les soins. L'idée d'une pension pour les auxiliaires familiaux a été avancée à de nombreuses reprises dans l'histoire et il est temps d'y songer à nouveau puisqu'elle assurerait la dignité et la reconnaissance pratique des personnes qui prennent soin des jeunes ou des personnes malades et qui permettent au système de soins de santé de l'État de réaliser des économies. Il ne s'agirait pas d'un don ou de la charité, mais de la reconnaissance du travail de ces personnes par le pays.

Dans l'intervalle, je suis reconnaissante envers le gouvernement pour les modifications proposées au RPC, notamment pour le rétablissement de l'âge de la retraite à 65 ans.

Le nouveau gouvernement est jeune, il apporte un vent de fraîcheur et il accorde de l'attention aux jeunes. Je félicite le premier ministre d'avoir revêtu le chapeau de ministre de la Jeunesse et de prévoir la mise sur pied d'un conseil consultatif des jeunes pour les 16 à 24 ans. J'ai enseigné à des milliers d'étudiants du secondaire et je me réjouis de voir que leurs besoins sont reconnus, puisqu'ils sont différents de ceux de la génération précédente. Aujourd'hui, la dette des étudiants est si élevée qu'elle retarde le moment où ils quittent la maison familiale, se marient ou fondent une famille. Aujourd'hui, avec Internet, le lieu de travail est moins structuré. Le travail à la maison, le travail à distance et les nouveaux types d'emplois ont créé un ensemble complexe de possibilités et de pressions. Les jeunes doivent se préparer à un monde axé sur la technologie, mais on doit également tenir compte de leur besoin d'interactions personnelles continues avec de vraies personnes qui se soucient de leur bien-être.

Investir dans les gens signifie de reconnaître ce dilemme et d'avoir la même confiance envers eux que celle que nous leur souhaitons envers eux-mêmes. Il faut verser des paiements de transfert adéquats aux provinces afin qu'elles puissent mieux financer les écoles, financer les universités pour maintenir les frais de scolarité au plus bas niveau et offrir de nombreuses possibilités de bourses aux étudiants qualifiés, et non seulement des prêts. Il s'agit d'un investissement payant dans nos gens et dans notre économie. Les étudiants bien éduqués deviennent des diplômés qui gagnent beaucoup plus d'argent et paient beaucoup plus d'impôt. Ils sont plus susceptibles de contribuer à la collectivité en investissant dans son tissu social et ils accroîtront notre productivité à long terme, à l'échelle nationale et internationale, grâce à leurs innovations. Le manque d'investissement dans nos jeunes a été une grave erreur. Le financement des jeunes est essentiel à la productivité et au bien-être nationaux.

L'année 2016 marque le début d'une série d'anniversaires centenaires très importants au Canada. Les femmes ont obtenu le droit de vote au Manitoba il y a 100 ans ce mois-ci, et un peu plus tard dans les autres provinces. Ces jalons sont importants pour le budget, parce que lorsqu'on se demande si l'on a atteint l'égalité en 100 ans, la réponse est : « Nous y sommes presque. »

Mais nous n'y sommes pas encore. Le dernier obstacle à surmonter n'est plus vraiment celui de la main-d'œuvre payée. Nous avons obtenu l'équité salariale, sur papier du moins. Les droits de la personne et les lois sur le travail interdisent la discrimination fondée sur le sexe et même la discrimination fondée sur des facteurs associés au sexe, comme la grossesse. Les femmes sont aussi nombreuses que les hommes sur les campus des établissements postsecondaires et sont même plus nombreuses dans certains domaines. Ce que nous n'avons pas encore réussi, toutefois, c'est de reconnaître la pleine valeur des femmes et des hommes qui font un travail non payé. Dans certains domaines encore, on dit que ces personnes « ne travaillent pas » et on ne tient toujours pas compte de leur contribution, qui représenterait un tiers du PIB.

Le budget pourrait remédier à la situation. Nous pouvons mieux reconnaître les rôles de soins traditionnellement non payés, le rôle des bénévoles et des piliers de l'économie qu'ont toujours été les femmes à la maison. Pourquoi devrions-nous le faire?

Parce que c'est la libération finale. C'est aussi de promouvoir l'égalité des sexes parce que les hommes peuvent être soignants, infirmiers, pères au foyer ou employés de services de garde, et nous devons rehausser le profil et la dignité de ce rôle, peu importe qui le tient. Ce serait une erreur que de forcer les gens à abandonner ce rôle, parce que l'État devrait alors payer les frais professionnels. Ce serait beaucoup plus coûteux. Nous savons, d'après les sondages et les enquêtes, que les gens ne visent pas tous le même équilibre entre la carrière et la famille. Qu'on leur laisse le choix. L'État ne doit pas prendre parti, mais plutôt veiller à ce que l'argent chemine vers la personne qui a besoin de soins et laisser les gens choisir qui prendra soin des enfants au fil de l'évolution de leurs besoins.

Un plan économique qui tient compte uniquement du travail payé risque de basculer et d'être gravement défaillant. C'est une erreur aussi grave que de considérer que la seule valeur de l'environnement est la création d'emplois, sans penser à l'eau propre et aux forêts vierges qui ne créent pas d'emplois, mais qui créent la santé et le bien-être.

Je vous demande donc de poursuivre le travail en vue de valoriser le secteur des soins et j'aimerais vous faire part de mes idées sur la façon de le faire.

J'ai joint une copie d'une récente étude historique des droits en matière de soins au Canada. Ne vous en faites pas. Je ne m'attends pas à ce que vous la traduisiez ou à ce que vous en fassiez de nombreuses copies, puisque je veux moi aussi que le gouvernement économise temps et argent. J'espère seulement que cette étude sera lue par quelques personnes clés qui pourront en tenir compte au moment de préparer le budget.

Je voudrais également prendre part à la consultation en personne, même si je sais que les délais sont serrés. Je serai toujours disponible pour une conversation téléphonique ou une rencontre à Calgary ou à Ottawa, selon la disponibilité de votre personnel.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Beverley Smith
403-283-2400
bevgsmith@alumni.ucalgary.ca